

<http://ugtg.org/spip.php?article1736>



Communiqué de presse de l'UTC/UGTG suite au maintien de la délibération du conseil municipal du 19 avril 2011



- Actualité -
Date de mise en ligne dimanche 4 mars 2012

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

COMMUNIQUÉ DE PRESSE AYEN PÉKÉ KON AVAN

le maintien de la délibération du conseil municipal du 19 avril 2011, supprimant les 40% de vie chère,.

En dépit, du mépris et de l'arrogance affichés par Monsieur Ferdy LOUISY, accompagné par la volonté de ne pas répondre aux revendications posées depuis tantôt :

L'UTC/UGTG invite ce dernier à faire preuve de plus de courage et de responsabilité face à ses obligations vis-à-vis de la population et du personnel. Elle lui demande de ne pas se cacher derrière l'Association des maires ou le conseil municipal.

L'UTC/UGTG appelle les élus du Conseil municipal à se réunir dans un plus bref délai pour le retrait de la délibération du 19 avril 2011, la modification du tableau des effectifs mais également sur le maintien des primes et indemnités des agents en cas de maladie.

BONDÉTWA ADAN YO SÉ FONKSYONÈ ; CHAK KOCHON NI SANMDI YO !

Fait à Pointe-à-Pitre, le 27 février 2012

Le Secrétaire Général

Marc SAINT-HILAIRE